

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[125_ Lettres politiques à Guizot : Mars-Juillet 1840](#)[Item](#)[Paris, le 27 mars 1840, Louis Molin à François Guizot](#)

Paris, le 27 mars 1840, Louis Molin à François Guizot

Auteurs : Molin, Jean-Baptiste, Louis (1789-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambassade à Londres](#), [Amis et relations](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1840-03-27

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 125 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Monsieur et honorable collègue,

La communication de votre lettre pleine de justes aperçus et de sages conseils, n'a pas exercé la même influence sur l'esprit de tous vos amis. La suite de mes observations sur les circonstances actuelles vous en apporte la preuve et l'explication.

Citer cette page

Molin, Jean-Baptiste, Louis (1789-1880), Paris, le 27 mars 1840, Louis Molin à François Guizot, 1840-03-27

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5542>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationLondres (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 06/05/2024

Messieurs et honorable collègue,

La communication de votre lettre pleine de justes aperçus et de sages conseils, n'a pas exercé la même influence sur l'esprit de tous vos amis. La suite de mes observations sur les circonstances actuelles vous en apporte la preuve et l'explication.

Les débats du procès de tendances sont finis. Le jugement est ajourné. mais que de violences intérieures, que de tracas pour vos amis dans cette belle et pénible discussion. Un cabinet qui comprend deux des vôtres, n'a pu nous rallier dans une seule pensée. L'injustice en a peut-être poussé quelques uns à ne considérer le cabinet que dans l'un de ses membres. Certes celui-ci est dominant par son talent, mais les deux collègues sortis de vos rangs n'ont pas perdu la faculté de compréhension. Leur esprit ne s'est pas affaibli devant le pouvoir et leur amour pour l'ordre n'a pu céder sa place à une liberté anarchique. Les condamnations dans les tendances du président du conseil, le refus à leur donner les moyens de traduire leurs intentions autrement

que par des paroles, ont retenu le vote de quelques uns d'entre nous.
mais de quelle douleur n'étions nous pas animés les uns et les autres.
Ces dont la valeur consistait autant dans leur union que dans le
talent de quelques uns et la franchise de tous, ne pouvaient assister
calmes à une séparation non des personnes, non des principes, mais
seulement sur l'appréciation différente d'une situation hasardeuse
qui peut avoir une si grande influence sur notre avenir. Quoiqu'il
en soit du succès ministériel, il en a été de nous comme des
membres du centre. Sans donner notre confiance, la réservant
pour les actes qui paraîtraient conformes à nos idées, résolus à
combattre une politique évidente et contraire à nos intérêts, nous
avons prêté au ministère les moyens de vivre et de prouver si la
conciliation qu'il nous propose, ne nous oblige à aucun sacrifice
de principes.

Pour moi je me suis arrêté devant cette pensée:
Si le cabinet, ai-je dit, est renversé sans avoir encore agi, le
pays ne comprendra pas sa chute. La couronne en sera rendue
responsable. L'administration qui viendra n'aura pas non
plus la majorité. elle tombera également. trois ministères impo-
ssibles dans six semaines tout un événement capable d'ébranler le gouver-
nement. Ces craintes m'ont arrêté.

Combien de fois ai-je regretté à M. de Falloux et Hennequin,
les voyant faire des efforts et des cogitations aux hommes du
centre, qu'il eût bien mieux valu prêter ceux-ci en masse qu'en
détail. Que les admettre par représentation au conseil aurait décuplé
le parti et détruit une influence incessante et occulte qui après

chef du

avoir commis des fautes graves et compromettantes pour la monarchie constitutionnelle, s'expose soudainement à reprendre le pouvoir et entrelient nos préventions quand toutes les affinités existent évidemment par en bas. Le dédain pour une fraction aussi nombreuse que bien intentionnée, n'a pas non plus retenu mon vote.

D'un autre côté un projet d'alliance entre le 12 mai et le chef du 15 avril, m'a paru une politique peu honorable. j'y ai vu un amoindrissement pour notre ami et un acte incompréhensible pour le pays. j'ai donc blâmé cette combinaison et refusé de m'y associer, deux choses qui pouvaient en amener les suites.

Vous connaissez le résultat numérique, mais la minorité composée en grande partie de conservateurs reste en dehors afin de surveiller le cabinet et de l'empêcher de tendre vers la gauche ou de se laisser envahir par elle. De vos amis et d'autres encore vous des autres se promettent la même action. c'est pour les actes, nous le voyez, que chacun se réserve en dehors et en dedans.

Telle est la situation prise au point de vue où je me place ordinairement dans la chambre. vous en jugerez peut-être autrement quand vous aurez reçu les impressions de plusieurs.

Agissez l'assurance de ma parfaite considération
et de mon entier dévouement —



Paris 27 mars 1840.